

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2021-2022

Arrêté n° 2021-13

Master 2 droit social – Parcours Théorie et Pratique du Droit Social			
Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Emmanuel DOCKÈS	Thomas PASQUIER (PR)		
	Alain BOUJILLOUX (MCF)		
Suppléant président.e			
Florence FOUVET			

DFVE-service des Etudes



COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2021-2022

Arrêté n° 2021-13

Master 2 droit social – Parcours Mobilité internationale des travailleurs			
Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Marie-Cécile ESCANDE-VARNIOL	Alain BOUILLOUX (MCF)		André DERUE
	Camille PERCHER (MCF)		
Suppléant président.e			
Thomas PASQUIER			



COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2021-2022

Arrêté n° 2021-13

Master 2 droit social – Juriste en droit social et en ingénierie sociale			
Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Pierre-Emmanuel BERTHIER	Thomas PASQUIER (PR)		Marie MESTEK
	Alain BOUILLOUX (MCF)		
	Marie-Cécile ESCANDE-VARNIOL (MCF)		
Suppléant président.e			
Emmanuel DOCKÈS			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2021-2022

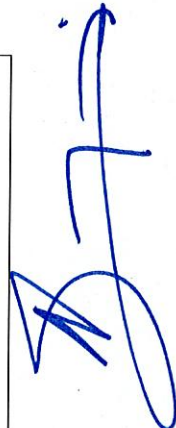
Arrêté n° 2021-13

Master 2 Inégalités et Discriminations			
Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Sylvie MONCHATRE	Soline BLANCHARD (MCF)		Marie-Christine CERRATO-DEBENEDETTI
	Claire FLECHER (MCF)		
Suppléant président.e			
Dominique CAU-BAREILLE			

COMMISSION PEDAGOGIQUE M2 ERGONOMIE – 2021-2022

Arrêté n° 2021-13

Master 2 Ergonomie			
Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
	Valérie PUEYO (MCF)		Thierry MORLET (professionnel)
	Christelle CASSE (MCF)		
Suppléant président.e			
Alain BOUILLOUX			



COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2021-2022

Arrêté n° 2021-13

Master 2 droit social – Parcours Droit et Relations Sociales dans l'Entreprise			
Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Thomas PASQUIER	Marie-Cécile ESCANDE-VARNIOL (MCF)		André DERUE
	Pierre-Emmanuel BERTHIER (MCF)		
Suppléant président.e			
Alain BOUILLOUX			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2021-2022

Arrêté n° 2021-13

Master 2 droit social – Parcours Droit de la Protection Sociale			
Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Alain BOUILLOUX	Camille PERCHER (MCF)		Solenne BARALON
	Pierre-Emmanuel BERTHIER (MCF)		
Suppléant président.e			
Thomas PASQUIER			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2021-2022

Arrêté n° 2021-13

Master 1 Droit Social			
Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Camille PERCHER	Pierre-Emmanuel BERTHIER (MCF)		
	Alain BOUILLLOUX (MCF)		
	Emmanuel DOCKES (PR)		
Suppléant président.e			
Thomas PASQUIER			



COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2021-2022

Arrêté n° 2021-13

Licence Pro Collaborateur en droit social et prévention des risques professionnels			
Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Florence DEBORD	Florence FOUVET (MCF)		Didier BOILEVIN
	Dominique CAU-BAREILLE (MCF)		
Suppléant président.e			
Pierre-Emmanuel BERTHIER			

